

**TERRITOIRES PUBLICS
ZAC BAUD-CHARDONNET à RENNES (35)**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DEFINITIFS**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tel : 02.99.35.15.15.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3. Objet du marché

Travaux d'aménagements définitifs du 1^{er} secteur de la tranche 1 : Lot n°3 - Espaces verts.
Les lots n°1 - voirie et n°2 - éclairage public ont déjà fait l'objet d'une attribution en 2017.

4. Lieu d'exécution

ZAC Baud-Chardonnet à Rennes.

5. Durée du marché

La durée d'exécution du marché est de 70 mois à compter de l'ordre de sa notification. Elle comprend la période de préparation, le délai d'exécution des travaux, la période de garantie de reprise et les 3 ans d'entretien.

Date prévisionnelle de démarrage : **Septembre 2018**.

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Retrait dématérialisé : le dossier de consultation est disponible gratuitement sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront soit remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>, soit envoyés par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : TERRITOIRES PUBLICS, Mme LAHAYE - Directrice Administrative et Financière, 1, rue G. de Gaulle-Anthonioz – CS 50726 - 35207 RENNES CEDEX 2 ou remis contre récépissé directement au siège de TERRITOIRES PUBLICS, en précisant l'objet de la consultation.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères pondérés de jugement des offres

Prix = 40%. Valeur technique = 60%.

10. Renseignements administratifs et techniques

Les demandes sont à déposer sur la plateforme de dématérialisation. Les réponses seront transmises via la plateforme à l'ensemble des entreprises inscrites.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le 20 juin 2018 à 12h00.

13. Date d'envoi à la publication

Le 28 mai 2018.